



TAPISSERIE EN SIEGE

Déroulement de la formation

Objectif

La formation permet d'acquérir les techniques de base du métier de tapisserie d'ameublement en siège.

Elle se fonde sur un enseignement pratique des techniques professionnelles utilisées en atelier. Avec nos formateurs-trices, vous développerez votre savoir-faire. Vous étudierez les techniques traditionnelles de garnissage de siège. Vous aborderez également l'étude des différents styles de l'ameublement et la réalisation graphique afin de répondre au mieux aux demandes variées de la clientèle.

Durée et emploi du temps

539 heures de formation en centre :

- 462h d'atelier
- 38h30 d'art appliqué
- 38h30 d'histoire des styles

7 heures de cours par jour de formation :

8h30-12h00 /13h00-16h30.

session de 7 jours (5 + 2 jours)

Emploi du temps par séquence pédagogique

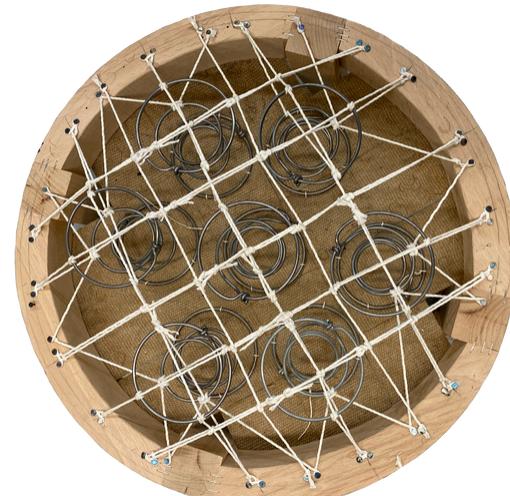
- 42h d'atelier (réalisation d'ouvrage - technologie).
- 3h30 d'art appliqué / 3h30 d'histoire des styles.

Certification

Vous passerez l'examen du CAP de tapissier-tapissière d'ameublement en siège en fin de formation (certifié par le Ministère de l'Éducation Nationale). Vous serez inscrit·e par l'Ecole. La formation est enregistrée auprès de France Compétence sous le code RNCP37248 enregistré le 20-01-2023 et à échéance du 31-08-2027.

Stage

Nous avons construit notre pédagogie autour d'une alternance réfléchie entre enseignement en centre de formation et stages en entreprise. Contrairement à une formation uniquement "scolaire", ce modèle offre la possibilité d'une mise en application immédiate des apprentissages, favorise la mémorisation des gestes techniques et développe une compréhension concrète des exigences et enjeux de nos métiers. Cela permet aussi de vous confronter à la recherche de stage, qui fait partie intégrante de cette démarche de professionnalisme. Ces nombreuses heures d'immersion professionnelles et de confrontation à la réalité du métier sont un vrai atout pour votre insertion au sortir de la formation et est une valeur ajoutée certaine pour le développement de votre projet professionnel.



Modalités de formations

Formation en présentiel. Cours collectif. Cours de jour.

Moyens pédagogiques

Matériaux et supports conformes à la formation.

Plateaux techniques et salles de cours adaptés aux enseignements.

Documents pédagogiques réalisés par les formateurs·trices.

Programme de la formation

Le niveau technique de notre formation correspond à celui exigé pour l'examen du CAP tapissier·ère d'ameublement en siège et aux blocs de compétences du domaine professionnel :

- UP1 - Analyse d'une situation professionnelle (technologie, dessin et histoire de l'art).
- UP2 - Réalisation d'ouvrages

Atelier - Technologie : sanglage et garniture à pelote sur châssis, garnissage d'un tabouret carré, guindage à rappel, garniture à épaisseur sur un siège, mise en blanc, couvertures diverses, finitions diverses (clous décoratifs, galons...). Exercices de coupe et décor (drapés).

Art appliqué : bases du dessin d'art appliqué (perspective, chromatique, communication visuelle), en vue de la formulation de projets relatifs aux arts décoratifs.

Histoire des styles : Étude des différents styles de l'ameublement de l'Antiquité à l'Art-déco.



Coût de la formation

13 475 € pour 539 heures.

Ce prix inclut l'inscription, les cours et la matière d'œuvre.

L'outillage d'atelier et le matériel de dessin restent à la charge des apprenant·e·s.

Financement

Vous pouvez régler en plusieurs fois (selon mode de financement).

Il existe plusieurs solutions d'aide financière : France Travail, CPF, Transitions Pro, dispositifs régionaux d'aide à la formation (hors IDF)...

Formacode : 455 23 Dokelio : SE_0000978028 et SE_0000978032 Certif Info : 217 40
Code Rome : B1806

Public concerné - Prérequis

La formation s'adresse principalement aux adultes de plus de 30 ans.

La candidature est libre. Aucun diplôme ni expérience professionnelle ne sont requis.

Modalités d'évaluation durant la formation

Devoirs sur table et sujets types examen et histoire des styles, dessin d'art et technologie.

Rendus de projets de dessin à préparer en dehors du temps scolaire (devoirs à la maison).

Travaux notés en atelier (étapes et rendus finaux).

Examen et certification

Le diplôme est délivré après la réussite aux épreuves ponctuelles du CAP. L'École d'Ameublement de Paris – La Bonne Graine prend à sa charge les modalités d'inscription et de suivi jusqu'à la publication des résultats. Les épreuves correspondant au bloc de compétence (BC03) se déroulent à l'École d'Ameublement de Paris – La Bonne Graine, qui est centre d'examen. Les autres épreuves se déroulent dans un ou plusieurs autres centres d'examens franciliens.

Modalités d'inscription

1. Envoyer le dossier de candidature.
2. Avoir un entretien.
3. Être accepté·e en formation
4. Avoir un financement personnel ou une acceptation de financement.

